



LA MEDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

UNE SOLUTION GAGNANTE
POUR LA RÉOLUTION AMIABLE
DE CERTAINS LITIGES
DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE



Pour la découvrir,
scannez ce QR Code

EN SAVOIR + : WWW.CIG929394.FR/CIG/MEDIATION-PREALABLE-OBLIGATOIRE

Avec le médiateur,
c'est plus rapide,
plus serein et
moins coûteux que
devant un tribunal.